



EXPRESSION UNITAIRE

Paris, le 08 février 2016

CCN DE LA BRANCHE FERROVIAIRE

AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL : LE GOUVERNEMENT DOIT ENTENDRE LES CHEMINOTS !

Les Organisations Syndicales de Cheminots CGT – UNSA – SUD-Rail et CFTD exigent d'être reçues unitairement par le Secrétaire d'Etat aux Transports.

Le Ministre A.VIDALIES a annoncé, le lundi 25 janvier 2016, qu'il entendra les Organisations Syndicales après le 15 février 2016, date de publication du projet de décret socle (premier niveau de la future réglementation sur l'organisation du temps de travail qui concernera tous les cheminots). Son objectif affiché est la promulgation de ce décret au 15 mars 2016.

Cette annonce arrive dans un contexte où le Patronat (UTP) refuse de négocier avant la parution du décret socle.

Cette stratégie gouvernementale est en contradiction avec les annonces précédentes où les 3 niveaux de l'aménagement du temps de travail (décret socle – CCN – accords d'entreprise) devraient être discutés simultanément.

Ce revirement répond aux exigences patronales qui montrent l'absence de volonté d'obtenir un accord. Cela aurait pour conséquence la dégradation des conditions de vie et de travail des cheminots. Or, pour nos fédérations, la négociation d'une CCN de haut niveau apportant des droits supplémentaires aux cheminots est un impératif.

C'est pourquoi, nos Fédérations exigent d'être reçues par le Ministère avant le 15 février 2016.

Ensemble, nous exigeons que le décret socle :

- **Garantisse une réglementation unique pour toutes les activités (voyageurs, Grandes Lignes – régionales – Fret – TGV) ;**
- **Comporte des définitions claires et sans ambiguïté ;**
- **Soit construit, à partir des particularités et des réalités professionnelles des roulants, des sédentaires en horaires décalés ou de journée, et des mesures liées à la continuité de service et à l'astreinte.**

Les Fédérations des Cheminots CGT, UNSA, SUD-Rail et CFTD n'accepteront aucune dégradation de la réglementation applicable actuellement à la SNCF, fruit de l'expérience et d'un très haut niveau de sécurité.

En l'absence de réponse du Gouvernement, les Fédérations Syndicales prendront alors toutes leurs responsabilités et créeront les conditions d'être entendues en réunion tripartite OS – Etat – Patronat dont la Direction SNCF.